

Réunion de concertation AWBB-VBL
Réunion de la réunion Nr. 4 dans l'attente de la création de la fondation Prombas
21.09.15 - 17u Fédération Bruxelles

Présents : A. Welvaarts, J-P Delchef, P. Flament, L. Lopez, K. Umans

Excusé : P. Deleye

1. Accords sur la rédaction des procès-verbaux : rédaction du PV de la réunion (version néerlandaise) dans les 7 jours, réaction sur la version néerlandaise (24 H), version 2 (24 H) et traduction dans les 5 jours de telle manière que la publication des procès-verbaux soit effective simultanément dans les 14 jours dans les 2 langues nationales. Lorsque les statuts de la fondation seront déposés au greffe, les décisions précédentes pourront être entérinées et les procès-verbaux des réunions des 22 juin, 17 août et 31 août seront publiés dans les 2 langues sur les sites de l'AWBB et de la VBL dans la rubrique PROMBAS. AW envoie en interne les rapports des 3 premières réunions.

2. Fondation

JP Delchef et A Welvaarts se sont rendus chez le Notaire Carnewal pour la constitution de la fondation. Les statuts devraient être déposés au greffe pour le 22 septembre.

3. Calendrier des réunions

Méthode : utilisation du document type bilingue avec le logo POMBAS à utiliser par tous les membres.

Planning des prochaines réunions :

12.10

02-23.11

14.12

04-25.01 (à confirmer à partir 1/1/16)

15.02

07-~~28.03~~

18.04

09-30.05

20.06

4. Installation des départements et de groupes de travail

DEPARTEMENTS :

Compétition : Patrick Flament insiste pour convoquer une réunion du département dans les plus brefs délais afin de formaliser ou confirmer des décisions de nature administrative et organisationnelle. Une communication transparente vers les clubs est nécessaire, Patrick Deleye et Patrick Flament se mettront réciproquement en copie de tout courrier.

Referees: Adri Welvaarts retravaillera la convention en fonction du contexte et du fonctionnement qui ont été modifiés depuis la dernière conclusion formelle qui date du 1er juillet 2013

LICENCES :

Priorité est donnée à la problématique de l'arbitrage au niveau de la Score League. JP Delchef s charge de la traduction de la dernière version des conditions de licences après réception du mail de K.Umans.

CONSEILS JUDICIAIRES :

Coordinateur juridique : un entretien avec JC Van de Putte est programmé par L. Lopez et K. Umans le 22 septembre prochain. Le CdA de la fondation marque son accord sur la désignation de ce dernier comme coordinateur juridique qui bénéficiera du soutien administratif de N De Backer.

Pool des juges : la VBL propose MM L. Verdonckt, R. Sculpé en J. Raes comme juges du rôle néerlandophone au sein de la structure juridique de PROMBAS. L'AWBB propose MM P. Courcelles, A. Buchet, J. Buffe, E. Loze, B. Lange comme juges du rôle francophone au sein de la structure juridique de PROMBAS.

Le CdA de la fondation approuve les nominations.

GROUPES MARKETING ET COMMUNICATION:

Une description de la mission sera rédigée pour le 12 octobre date à laquelle la composition du groupe de travail sera aussi discutée.

5. Logo PROMBAS choix – protection des droits d'auteur.

L. Lopez demande encore quelques précisions sur le logo. K. Umans informera B. Bogaert.

6. Finances

J.P. Delchef prend l'initiative pour mettre au point le fonctionnement de la comptabilité de PROMBAS (ouverture du compte bancaire, désignation des signataires, versement du capital de départ, approbation des factures, tenue de la comptabilité, rédaction des comptes annuels, etc).

A. Welvaarts fera l'inventaire des frais YTD (honoraires Curia, acte notarial, enregistrement des adresses mails, les honoraires de la traductrice Marijke De Smedt.....)

Les contributions à PROMBAS (droits d'inscription aux championnats et coupes, amendes administratives....) restent facturées par l'AWBB et la VBL. Evaluation sera faite à la fin de la saison en cours.

Achats des équipements des arbitres : l'avis des CdA de l'AWBB et de la VBL est sollicité.

7. Etat des lieux des conventions signées par les Clubs et Prombas relative à l'application du livret de compétition 30-06-2015. K.Umans présente l'inventaire le plus récent des conventions. L. Lopez et K. Umans adresseront un rappel aux clubs qui n'ont pas encore renvoyé la convention.

8. Communication avec la BLB

Relevé des problèmes potentiels entre Prombas et Scoore! League dans le domaine de l'arbitrage, Coupe de Belgique, joueurs espoirs, concertation sur la compétition U21 – La rédaction d'une convention est nécessaire. A. Welvaarts en J.P Delchef vont se concerter.

9. L'activation des comptes-mails au sein du département compétition fait l'objet d'un débat (results@prombas.be, calender@prombas.be, secretariat@prombas.be, competition@prombas.be, info@prombas.be)

10. Structure du livret de compétition

Statut des joueurs étrangers : initiative à prendre pour poursuivre l'harmonisation de la réglementation pour le 1er janvier avec application pour le début de la prochaine saison.
Contrôle des normes de sanctions: la référence aux normes de la FRBB doit être adaptée.
Discussion au sujet des joueurs espoirs : pas de solution de la cadre d la réglementation actuelle
Licences techniques coach/changement de coach : les règles FIBA sont d'application.

11. Divers

Communication des résultats : P. Flament travaille à une procédure de contrôle avec P. Deleye. L. Lopez propose d'envoyer un scan des feuilles de matches. La discussion doit avoir lieu au sein du département compétition.
Suivi du calendrier, classements, résultats : développement d'un I-frame est prévu.
Numéro des rencontres : un environnement informatique via Smart Client est souhaitable.

Koen Umans
Secrétaire PROMBAS